



# COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

31 mars 2010

## LES CANADIENS VEULENT DES RÉGIMES DE RETRAITE AU TRAVAIL – RECOMMANDATIONS DE L'ACCAP POUR AMÉLIORER ACCÈS ET UTILISATION

**Toronto** – L'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP) recommande des changements visant à améliorer considérablement l'utilisation des régimes d'épargne retraite au travail, notamment en élargissant l'accès aux régimes de retraite interentreprises (RRI) et en protégeant l'épargne dans les REER collectifs grâce à l'immobilisation des cotisations patronales.

De nouvelles recherches menées par l' Environics Research Group révèlent que 89 p. 100 des Canadiens veulent des programmes d'épargne retraite au travail pour tous les travailleurs. Cinquante-six pour cent de ceux qui ne participent pas encore à de tels régimes aimeraient le faire, et tout particulièrement les jeunes travailleurs (69 p. 100 des 18-29 ans et 68 p. 100 des 30-44 ans). Quatre travailleurs sur dix (41 p. 100) envisageraient de changer d'emploi afin de bénéficier d'un régime offert par un nouvel employeur.

« C'est le moment de tirer partie des points forts du système actuel et de mettre en place un meilleur système d'épargne retraite pour les générations futures, a déclaré Frank Swedlove, président de l'ACCAP. Il nous faut élargir l'accès aux programmes disponibles au travail et en promouvoir l'utilisation. Cela suppose notamment l'élimination de la paperasserie et des dépenses, qui découragent les petites entreprises d'offrir ces programmes. »

Environ la moitié seulement des travailleurs du secteur privé participent actuellement au Canada à un programme d'épargne au travail, tel un régime de retraite de l'employeur ou un REER collectif.

Les recommandations de l'ACCAP figurent dans un nouvel énoncé de position intitulé *Épargner davantage pour l'avenir : un objectif réalisable pour les Canadiens*, publié aujourd'hui (**document intégral : [www.accap.ca](http://www.accap.ca)**).

En voici les recommandations clés :

- Modifier les lois sur les retraites pour permettre à tout employeur (y compris les travailleurs indépendants) de participer à un RRI à CD (régimes de retraite interentreprises à cotisations définies). Ceci éviterait aux employeurs la plupart des frais administratifs, de même que le fardeau de la conformité, rattachés à la gestion d'un régime de retraite;
- Exiger des employeurs ayant au moins 20 salariés qu'ils offrent leur propre régime de retraite, par le biais d'un RRI à CD ou d'un REER collectif. Cela garantirait que plus de 80 p. 100 des travailleurs canadiens aient accès à un mécanisme d'épargne retraite efficace et rentable;

- Immobiliser les cotisations patronales aux REER collectifs;
- Élargir la définition de « revenu gagné » pour les REER, afin d'y inclure des éléments tels que les redevances, les bénéfices d'une entreprise active, les revenus locatifs, etc. La définition actuelle crée des obstacles à l'épargne pour les travailleurs indépendants et les membres des professions libérales.

« Notre pays n'a pas besoin d'un autre grand régime d'épargne d'État, a ajouté Frank Swedlove. Il nous faut plutôt bâtir sur les solides assises du système d'épargne retraite actuel et en réaliser le potentiel inexploité pour que les Canadiens économisent davantage dans des régimes au travail, notamment au sein des petites entreprises – le secteur qui au Canada affiche la croissance la plus rapide en termes d'emploi. »

Les recommandations de l'ACCAP s'inscrivent dans le cadre des consultations sur le système d'épargne retraite canadien amorcées par les gouvernements fédéral et provinciaux, et de la réunion des ministres des Finances qui se déroulera en mai.

### **À propos de l'ACCAP**

L'industrie canadienne des assurances de personnes administre plus de 70 p. 100 des régimes de retraite des petites et moyennes entreprises du Canada et la vaste majorité des REER collectifs. Les sociétés membres de l'ACCAP gèrent au-delà de 45 000 régimes de retraite de l'employeur, REER collectifs et autres programmes d'épargne, pour plus de 4,9 millions de Canadiens et avec un actif dépassant les 105 milliards de dollars.

L'industrie canadienne des assurances de personnes offre un large éventail d'instruments de protection financière, notamment de produits d'assurance vie, de rentes (dont des REER, des FERR et des régimes de retraite) et d'assurance maladie complémentaire, dont bénéficient environ 26 millions de Canadiens et leurs personnes à charge. Fondée en 1894, l'ACCAP est une association à adhésion libre dont les sociétés membres détiennent 99 p. 100 des assurances de personnes en vigueur au Canada.

-30-

Recherche effectuée par sondage téléphonique à l'échelle du pays, du 4 au 10 mars 2010, par l'Environics Research Group, auprès de 2 001 travailleurs. Un échantillon de cette taille permet d'obtenir des résultats ayant une marge d'erreur de + ou - 2,2 p. 100, 19 fois sur 20.

Contact médias, ou pour tout renseignement sur les propositions de l'industrie :

Wendy Hope, vice-présidente, Relations extérieures 613-230-0031 ou 416-565-1853

Trish Tervit ou Lisa Mills, Environics Communications 416-969-2809 ou 416-969-2831

### **Liens :**

*Épargner davantage pour l'avenir : un objectif réalisable pour les Canadiens*  
[http://www.clhia.ca/download/Policy\\_Saving\\_More\\_For\\_The\\_Future\\_FR.pdf](http://www.clhia.ca/download/Policy_Saving_More_For_The_Future_FR.pdf)

*Feuille d'information sur l'industrie – Épargne retraite*  
[http://www.clhia.ca/industry\\_fact\\_sheets/FR\\_retirement.htm](http://www.clhia.ca/industry_fact_sheets/FR_retirement.htm)